

CHAPITRE 1 – MOYNART ET ASSOCIES

Indécis, Harald consulta une fois de plus la lettre qui lui était parvenue l'avant-veille. Il leva les yeux vers le bâtiment austère entouré d'une grille qui lui faisait face, maintenant qu'il était sorti de la station de métro. L'attrait de l'inconnu avait tout d'abord été le plus fort, mais il commençait presque à regretter sa décision, bien que le fait de se trouver à Paris ce jour-là avait joué dans sa décision d'accepter ce mystérieux rendez-vous. Qu'avaient-ils dit, déjà ? Il reporta un regard perplexe vers les quelques lignes sibyllines de la missive.

« Nous souhaitons vous entretenir d'une affaire importante à notre cabinet. Merci de bien vouloir prendre contact avec nous au plus vite afin d'établir un rendez-vous avec Maître Moynart à notre étude »

Cela pouvait signifier tout et n'importe quoi... et lorsqu'il avait appelé, intrigué par cette convocation, l'assistante s'était contentée de lui confirmer un créneau disponible, tôt le matin en semaine, en coupant court à ses tentatives maladroitement pour en apprendre davantage. Elle n'était au courant de rien, évidemment. Alors, que pouvait bien lui vouloir cette étude de notaires ? Devant un tel message, on pensait instinctivement à un grand-oncle d'Amérique laissant un joli magot ... mais la vérité pouvait se révéler bien peu intéressante si ledit grand-oncle n'avait laissé derrière lui que des créanciers hystériques.

Il prit une grande inspiration, et haussa les épaules. *« On verra bien »* se dit-il en s'engouffrant vaillamment dans le hall aéré et moderne des bureaux, qui le surprit. Inconsciemment, il s'était imaginé une officine de notaire encadrée de lambris sombres et croulant sous le poids de piles de dossiers vénérables, poussiéreux et défraîchis. *« Tu as un siècle de retard, mon petit »*, réalisa-t-il.

- Puis-je vous aider, Monsieur ? s'enquit la jeune fille au tailleur noir et au maquillage parfait qui trônait derrière la réception beige vernissée.

- Euh... oui, je suis Monsieur Freyss, Harald Freyss. J'ai rendez-vous avec Monsieur Moynart.

- Je préviens tout de suite *Maître* Moynart de votre arrivée, corrigea la jeune femme avec un rien de condescendance. Vous êtes son premier rendez-vous de la journée. Asseyez-vous, je vous prie.

Résigné, Harald alla s'asseoir gauchement sur un des fauteuils de skaï en s'absorbant dans la contemplation des peintures modernes sans aucune originalité qui décoraient le coin attente. Son œil exercé s'arrêta sur une plante ornementale qu'il catalogua aussitôt comme du vulgaire plastique, et des magazines hautement techniques de droit notarial éparés sur la table, qui ne signifiaient absolument rien pour le commun des mortels.

- Monsieur Freyss ? Damien Moynart. Enchanté de vous rencontrer.

Harald leva les yeux vers un jeune homme d'environ son âge, à l'air dynamique et compétent, qui le rassura. Au moins n'aurait-il pas affaire à un vieux barbon, songea-t-il, soulagé. Il lui emboîta le pas jusqu'à un vaste bureau relativement dégagé qui fleurait bon le luxe discret. Deux ou trois coupes sportives trônaient sur les meubles, au milieu de diplômes encadrés.

Le notaire s'assit avec aisance et désigna d'un geste le fauteuil de cuir profond qui lui faisait face.

- Vous avez trouvé facilement ? s'enquit-il, aimable.

- Oui, en temps normal j'habite à Paris.

- Vous êtes journaliste, n'est-ce pas ?

- Grand reporter, corrigea aussitôt Harald, avec probablement le même soupçon de condescendance que celui dont la réceptionniste l'avait gratifié quelques instants plus tôt. Je me rends souvent à l'étranger.

Avec une ombre de sourire, le notaire se reporta vers son écran.

- J'imagine que vous vous demandez pourquoi nous vous avons fait venir... L'affaire dont je vais vous entretenir est particulière... on peut même dire très particulière, Monsieur Freyss. Tout d'abord, connaissez-vous l'étrangleur de l'Essonne ? demanda-t-il tout à trac.

- Qui ça ? laissa échapper Harald, abasourdi.

Devant l'air ahuri du reporter, Maître Moynart pouffa presque de rire.

- Excusez-moi de cette question abrupte. Mais voyez-vous, l'héritage pour lequel je vous ai fait venir est étrange. Vraiment bizarre, à vrai dire. Je crois qu'il s'agit de la succession la plus originale qu'il m'ait jamais été donné de traiter.

- De quoi est-il question, exactement ?

Le jeune notaire se renfonça dans son fauteuil, et écarta les mains en geste d'incompréhension.

- J'ignore moi-même certains éléments. Tout d'abord, je vais vous mettre au courant de ce que je sais. Il y a une vingtaine d'années, un étrangleur fou a sévi dans le département de l'Essonne, plus exactement autour du village de Mareuil-Le-Pont. En fait de village, il s'agit plutôt de plusieurs petits hameaux distincts regroupés dans une agglomération.... Bref, ce tueur s'attaquait exclusivement à des femmes, jeunes et jolies, comme c'est souvent le cas pour ce genre de maniaque. Il n'y a jamais eu d'agression sexuelle, et pas de traces d'ADN, ce qui a rendu son identification plus compliquée pour la police. Trois victimes ont été découvertes à assez peu de temps d'intervalle, et il a été pris sur le fait en s'attaquant à une quatrième. Bien que la presse l'ait surtout nommé « l'étrangleur fou », son identité réelle était Darsac, Jules Darsac. Sa famille jouissait d'une bonne aisance, et habitait dans ce village... en fait, ils possédaient une belle propriété qui leur servait de maison de campagne. J'ai cru

comprendre qu'ils ne s'y sont plus jamais rendus par la suite, bien entendu. Darsac était notoirement dérangé... en tout cas, il faisait déjà l'objet d'un suivi psychiatrique à l'époque des crimes.

Le notaire se renversa dans sa chaise et scruta le jeune homme.

- Connaissez-vous cette histoire ?

- Cela ne me dit absolument rien, répliqua le journaliste avec franchise. On entend parler de tant de déglingués... l'un chasse l'autre, j'en ai peur. Mais qu'est-ce que j'ai à voir avec ce tueur ?

- Eh bien, si vous ne connaissiez pas Jules Darsac, lui vous connaissait, apparemment. Car vous êtes le bénéficiaire principal de sa succession.

- Comment ? s'exclama Harald, stupéfait. C'est une blague ?

- En fait...

Le notaire avança une lettre cachetée sur la table.

- Vous avez un délai légal pour accepter ou refuser la succession, cela s'entend. Passé quatre mois, les cohéritiers peuvent vous contraindre à prendre une décision définitive – et ils le feront certainement. Au préalable, et surtout si vous ne connaissez rien à l'affaire, je vous conseille de lire ceci. Ce pli, écrit de la main de Jules Darsac, nous a été remis pour vous être transmis avant que vous ne nous donniez votre réponse.

Le regard curieux de l'homme de loi s'attacha à Harald, qui restait éberlué dans le fauteuil.

- Vous êtes sûr de n'avoir jamais été en contact avec Jules Darsac ? ou bien avec sa famille ?

- Jamais, assura le reporter avec tous les accents de la sincérité la plus absolue. Comment a-t-il même entendu parler de moi, cela me dépasse. Comment un fou pareil s'est-il mis cette idée en tête ?

Le jeune notaire secoua la tête pensivement.

- Vous vous imaginez sans doute un forcené aux lèvres écumantes, ne rêvant que de sang et de meurtre ? Détrompez-vous. J'ai moi-même rencontré Darsac en prison - avec une certaine appréhension - il y a de cela quelques mois, pour lui faire signer des papiers. C'était un homme qui paraissait parfaitement normal et équilibré, extrêmement cultivé, tout à fait civilisé. Cependant, il a été prouvé qu'il pouvait perdre cette apparence de raison et se laisser aller à des accès de violence et de rage. Il n'a jamais été reconnu comme un aliéné, et bien que son avocat ait plaidé ces accès de furie comme de la démence, c'était en temps normal une personnalité tout à fait inoffensive, voire falote. Peut-être a-t-il commis ces crimes par une envie morbide de faire parler de lui... en tout cas, il a plaidé coupable et n'a jamais témoigné de remords en prison par la suite.

- Il est mort là-bas, j'imagine ?

Le notaire opina.

- Il y a un mois de cela, d'une rupture d'anévrisme. C'était apparemment à prévoir depuis quelques temps.

- Je n'en reviens pas, balbutia Harald en fixant la lettre posée devant lui comme si elle allait exploser au moindre contact.

- Je vous avoue que je reste perplexe, moi aussi. Espérons que ce message vous donne quelques éléments d'information, conclut le notaire en se levant. Vous me ferez part de votre décision par la suite, n'est-ce pas ?

- Attendez, fit le jeune homme tout en réfléchissant. Vous avez bien parlé de cohéritiers... d'une famille, n'est-ce pas ? Il avait des descendants ? Des parents ?

- Il s'agit de son frère et de sa sœur. Leurs parts respectives de la succession de leur frère sont tout à fait convenables, sans atteindre une proportion importante. Bien qu'ils ne soient pas héritiers réservataires...

Le sourcil d'Harald s'éleva dans les airs.

- Je veux dire que certaines personnes, telles les ascendants et les descendants, ne peuvent être déshéritées, en tout cas en Droit français, se hâta de préciser Maître Moynard. Ce principe ne bénéficie pas aux frères et aux sœurs. Toutefois, pour éviter des chicanes et les contestations, il est préférable de ne pas les oublier dans les successions, surtout comme ici, lorsqu'il n'y a pas de parents directs ni d'enfants. En bref, tout ce dont Darsac pouvait disposer librement et en propre vous a été attribué, à l'exception de legs modérés à ces deux personnes.

Bouche bée, Harald reporta son regard sur le pli scellé.

- C'est fou... c'est complètement fou. Et que me lègue-t-il, au juste ?

- Nous ferons l'inventaire lors d'un autre rendez-vous, si vous le voulez bien. Il y a des biens à l'étranger... des bons au porteur sous séquestre dont nous avons les numéros... la maison familiale du village de Mareuil-le-Pont et son contenu, maison qui n'a jamais été vendue après le départ des Darsac... diverses actions... disons qu'au total et déduction faite de tous les frais, votre part de la succession devrait se monter à entre deux et trois millions d'euros.

- Hein ?

Cette fois, la surprise du jeune homme ne connaissait plus de bornes. Maître Moynard eut un sourire sec.

- Les Darsac sont des Acadiens d'origine canadienne... ils ont quitté l'Etat du Nouveau-Brunswick il y a trois ou quatre générations après avoir fait fortune dans les scieries, car ils désiraient revenir dans leur pays d'origine, à savoir la France, qu'ils avaient quitté lors des persécutions contre les huguenots. Le grand-père de Jules Darsac avait rassemblé la plupart de ses économies au moment de la Grande Dépression. Mais ils possèdent encore des parts appréciables dans des scieries au Canada par un trust familial. Le père de Jules Darsac s'est quant à lui lancé dans la fabrication industrielle de meubles en bois en France, et y a fait fortune.

- Mais pourquoi ce type m'a-t-il choisi, moi ? Il y a bien une raison ?

L'homme de loi haussa les épaules.

- Croyez-moi, je n'en ai aucune idée. J'espérais même que vous auriez la réponse. Peut-être la lettre vous éclairera-t-elle.

Dix minutes plus tard, étourdi par toutes ces révélations, Harald déambulait dans le couloir de l'étude, raccompagné par Maître Moynard, l'enveloppe glissée dans sa veste. Il lui fallait impérativement s'isoler dans un endroit calme pour l'ouvrir, aussi se dirigea-t-il vers la salle d'attente de l'étude qui se trouvait maintenant pleine de personnes. Avec un claquement de langue agacé, il sortit rapidement dans la rue et repéra immédiatement un bistrot agencé en sorte de pub qui faisait face au bâtiment des notaires. Coup de chance, les cabines des clients préservaient un minimum d'intimité, et après avoir commandé à la hâte une bière, dévoré de curiosité, il ouvrit la lettre épaisse et en sortit une liasse de feuillets recouverts d'une écriture nette et serrée.

Cher Monsieur Freyss

Mes hommes de loi vous ont mis au courant de la situation, et je ne doute pas que vous soyez extrêmement surpris de ma voir agir de la sorte. Mais voyez-vous je me souviens de votre visite à la prison il y a de cela trois ou quatre ans... dans le cadre d'un stage d'études, vous étiez venu faire un article sur les conditions de vie des détenus en univers carcéral. Vous étiez alors encore pigiste auxiliaire dans un quotidien.

Vous n'ignorez pas mon parcours, et que j'ai assassiné plusieurs jeunes femmes suivant un certain rituel dans des crises de démence. Je n'en ai gardé nul souvenir jusqu'à ce que l'on m'arrête alors que je m'apprêtais à faire une autre victime. Je souffrais depuis longtemps d'absences, de troubles de la mémoire et de désordres psychiques, qui étaient sous traitement depuis l'adolescence. Bien qu'horrifié de me

découvrir coupable, je ne nierai pas avoir ressenti un immense soulagement à la pensée que moi arrêté, cette série de meurtres s'arrêterait. Cela m'a aidé à retrouver une certaine forme de sérénité. On a plaidé l'irresponsabilité et le dérangement de mes facultés mentales, mais ceci n'a pas été retenu au tribunal. Mon attitude pondérée et calme ne s'y prêtait guère, de toute façon.

Les examens médicaux internes de la prison ont récemment révélé que l'anévrisme dont je souffre s'aggrave, et qu'il ne saurait être question que je demeure en vie beaucoup plus longtemps. Venons-en donc à la raison pour laquelle je souhaite vous nommer mon légataire. J'ai été impressionné par votre professionnalisme et votre méticulosité lors de votre enquête, allant jusqu'à partager nos repas et notre quotidien tout en vivant en cellule. J'ai par la suite lu votre article et ai pu vérifier vos capacités d'analyse et d'observation grâce à mille petits détails fidèles retranscrits avec soin. Je vous ai donc gardé à l'esprit comme un enquêteur tenace et acharné.

Je vous ai observé en prison, à votre insu. Souvent, je m'asseyais à côté de vous sans que vous le remarquiez. Votre conscience professionnelle ne faisait pas de doute... vous vouliez écrire un reportage véridique, et si les conditions de détention s'étaient révélées insalubres ou dangereuses, vous l'auriez écrit sans complaisance pour être juste. Or c'est de justice dont j'ai besoin.

Voyez-vous, je suis coupable des faits qui m'ont été reprochés. J'ai commis ces crimes... mais à présent, un remords me tourmente. Il y a un fait... un fait connu de moi seul, que je ne devais pas révéler à l'époque. J'ai longuement hésité à le divulguer, même à vous. Mais il me faut quelqu'un d'extérieur, comprenez-vous ? Quelqu'un qui regarde cette affaire avec des yeux entièrement neufs. La police, j'en ai peur, ne prendrait pas ma déclaration au sérieux.

Car un des crimes que l'on m'a reprochés n'a pas pu être commis par moi. Je me trouvais avec deux autres personnes à

ce moment... elles auraient généreusement offert de témoigner en ma faveur, mais j'ai refusé catégoriquement de les impliquer. Nous nous trouvions en plein tempête médiatique, je venais d'être arrêté, et je me savais coupable des autres crimes. Qu'importait, après tout ? Un de plus, un de moins... Maintenant, parvenu au seuil de la mort, je me demande si la décision que j'ai prise était bien la bonne...

Vous savez maintenant ce que j'ai été seul à savoir pendant de longues années... un de ces crimes n'a pas été commis de ma main. Quelqu'un a copié ma manière d'étrangler mes victimes. Je suis innocent de la mort de Lise Carvin. Cela vaut-il la peine de rouvrir les vieilles plaies ? Faut-il rendre la justice après si longtemps, et découvrir qui était le véritable assassin ? Je l'ignore... mais je vous en laisse juge. Si vous décidez de reprendre l'affaire, j'ai voulu que vous en ayez les moyens et l'indépendance, d'où la transmission de ma part d'héritage familial. Vous avez à présent le temps et l'argent nécessaires si, le cas échéant, vous décidez d'enquêter à ce sujet. Si votre décision était négative, gardez cet argent. Je sais que vous en ferez un bon usage.

Pendant l'heure où Lise Carvin a trouvé la mort, je me trouvais avec mon médecin, le docteur Hubert de Saint Vallourec, ainsi qu'une patiente qui attendait avec moi dans la salle d'attente, Madame Guillot. Au départ, ils ont tous deux offert de témoigner pour moi... mais leur réticence à être mêlés au procès médiatique se devinait. Par ailleurs je n'étais pas sûr que ces témoignages aient grande valeur aux yeux du jury. Aurait-on seulement cru mon médecin traitant, celui qui a soutenu la thèse de la folie homicide au tribunal ? Mon avocat, Maître Lambert, m'a finalement dissuadé de les faire intervenir.

J'ignore ce que vous déciderez, mais m'en remets à vous. Comme je vous l'ai dit, je n'ai personne d'autre à qui faire confiance.

« A tout homme, justice sera accordée »

Bien à vous
Jules Théodore Darsac